Commission des libérations conditionnelles du Canada

Parole Board of Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Guide de demande de suspension du casier

Instructions étape par étape et formulaires de demande

Mars 2012

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à :

1-800-874-2652 (sans frais)
suspension@pbc-clcc.gc.ca
www.suspensionducasier.gc.ca

Canada

Le saviez-vous?

Vous pouvez demander une suspension du casier directement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada

Suivez les instructions étape par étape données dans ce guide et payez le droit de service de 631 $ CAN (chèque certifié, traite bancaire ou mandat postal à l'ordre du Receveur général du Canada).

Vous n'avez pas besoin d'un avocat ou d'un représentant pour demander une suspension du casier.

Cela n'accélérera pas le traitement de votre demande ni ne vous garantira une suspension du casier. La Commission des libérations conditionnelles du Canada traite toutes les demandes de la même façon.

IMPORTANT :

Vous devez répondre à toutes les questions. Votre demande risque d'être rejetée ou votre suspension du casier risque d'être révoquée ou peut cesser d'avoir effet à une date ultérieure si vous cachez des renseignements ou faites des déclarations fausses ou trompeuses.

DOCUMENTS ORIGINAUX SEULEMENT. LES PHOTOCOPIES NE SONT PAS ACCEPTÉES*

(*seules les photocopies de documents d'immigration et d'identification seront acceptées)

Votre demande doit être accompagnée de documents originaux portant les signatures et les timbres ou sceaux originaux, des tribunaux ou des services de police, ou elle vous sera retournée. Les formulaires falsifiés seront aussi retournés.

IMPORTANT! Avant d'utiliser ce guide...

Vous trouverez dans ce guide les instructions et les formulaires nécessaires pour demander une suspension du casier. Avant de poster votre demande, photocopiez tous vos formulaires et documents officiels afin de pouvoir vous y reporter dans l'avenir. Votre demande doit comprendre uniquement des documents originaux portant des signatures originales et des timbres ou sceaux officiels originaux, ou elle vous sera retournée. Vous devez assumer tous les frais additionnels liés à votre demande, notamment ceux qui sont exigés pour les empreintes digitales, les casiers judiciaires, les documents judiciaires et les vérifications policières.

Avant de commencer, lisez les questions et réponses qui suivent pour vous assurer qu'il est nécessaire de présenter une demande de suspension du casier, pour vérifier votre admissibilité et pour connaître les avantages possibles d'une suspension du casier.

QUI est responsable de la suspension du casier?	La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est **le seul organisme fédéral officiel** chargé de prendre des décisions en matière de suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* (LCJ) pouvant ordonner, refuser et révoquer une suspension du casier.
Y A-T-IL des infractions qui ne sont pas admissibles?	Oui. Vous n'êtes pas admissible à une suspension du casier : › si vous avez été déclaré(e) coupable d'une infraction mentionnée à l'*annexe 1* de la *Loi sur le casier judiciaire* (infraction sexuelle contre un enfant); › si vous avez été condamné(e) pour plus de trois (3) infractions poursuivies par mise en accusation et que chacune de ces infractions a été punie par une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus.
QUI peut faire une demande?	Une personne : › condamnée en tant qu'adulte au Canada d'une infraction en vertu d'une loi ou d'un règlement fédéral; › déclarée coupable d'un crime dans un autre pays et transférée au Canada en vertu de la *Loi sur le transfèrement des délinquants* ou de la *Loi sur le transfèrement international des délinquants.*
QUAND pouvez-vous faire une demande?	Avant de pouvoir demander une suspension du casier, **vous devez avoir fini de purger toutes vos peines**, ce qui comprend : › la totalité des amendes, des suramendes, des frais et des montants prévus par des ordonnances de restitution ou de dédommagement; › toutes les peines d'emprisonnement et les périodes de sursis, ce qui inclut les périodes de liberté conditionnelle et de liberté d'office; › toute période de probation. ** Note : Si vous êtes soumis(e) à une ordonnance d'interdiction, votre période d'attente peut commencer même si cette ordonnance n'est pas expirée.* Une fois que vous avez fini de purger toutes vos peines, **vous devez attendre durant une certaine période** : › 5 ans pour une infraction punissable par procédure sommaire (ou une infraction militaire prévue par la *Loi sur la défense nationale*); › 10 ans pour une infraction poursuivie par mise en accusation (ou une infraction militaire prévue par la *Loi sur la défense nationale* pour laquelle on vous a condamné à une amende de plus de 5 000 $ ou à une peine de détention ou à l'emprisonnement de plus de six mois).
AI-JE BESOIN d'un avocat ou d'un représentant pour faire une demande?	Non. Ce guide explique étape par étape ce qu'il faut faire pour demander une suspension du casier et comprend tous les formulaires dont vous avez besoin. Vous pouvez aussi composer le numéro 1-800-874-2652 pour obtenir de l'assistance. Suivez les instructions et envoyez votre demande, le droit de service de 631 $ CAN et les documents officiels. Votre demande ne fera pas l'objet d'une attention particulière si elle est soumise par l'intermédiaire d'un avocat ou d'un représentant.

Suite à la page 2

Avant de commencer – suite de la page 1

QUEL EFFET une suspension du casier a-t-il?	La suspension du casier entraîne le classement de votre casier judiciaire à part des autres dossiers judiciaires et facilite aux citoyens respectueux des lois, l'occasion de réintégrer la société. Il permet de retirer du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) les renseignements liés à vos condamnations. Les organismes fédéraux ne peuvent communiquer une information au sujet de la condamnation sans l'approbation du ministre de la Sécurité publique du Canada. La suspension du casier élimine les préjudices résultant d'une condamnation criminelle, comme celles visant l'obtention de contrats avec le gouvernement fédéral ou l'admissibilité à la citoyenneté canadienne. Si vous êtes à nouveau déclaré coupable d'une infraction, l'information au dossier CPIC pourrait être réactivée.
La suspension du casier aura-t-elle pour effet d'EFFACER ma condamnation?	Non. Une suspension du casier n'efface pas le fait que vous avez été déclaré coupable d'un crime. Votre casier judiciaire n'est pas effacé, mais il est séparé des autres casiers judiciaires.
EST-CE qu'une suspension du casier ANNULERA une ordonnance d'interdiction?	Non. Une suspension de casier n'annulera pas une ordonnance d'interdiction.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier si je suis un jeune contrevenant?	Il se peut que vous ayez à demander une suspension du casier si vous avez été condamné en tant qu'adolescent et que, avant la période précisée dans la législation relative aux jeunes, vous avez été condamné comme adulte. La suspension du casier peut renfermer des condamnations relatives aux jeunes et aux adultes. Vous n'avez pas besoin de faire une demande si vous avez été condamné uniquement par un tribunal de la jeunesse ou de justice applicable aux jeunes puisque le casier sera détruit ou archivé à la fin de la période prévue par la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier si l'on m'a accordé une absolution conditionnelle ou inconditionnelle?	Si on vous a accordé une absolution conditionnelle ou inconditionnelle, vous n'avez pas besoin de demander une suspension du casier. Si vous avez reçu une absolution inconditionnelle après le 24 juillet 1992, la GRC supprimera automatiquement l'information de son système un an après la décision de la cour. Si vous avez reçu une absolution conditionnelle le 24 juillet 1992 ou après cette date, la GRC supprimera automatiquement l'information de son système 3 ans après la décision de la cour. Si vous avez obtenu une absolution conditionnelle ou inconditionnelle avant le 24 juillet 1992, communiquez avec la GRC pour demander que l'information soit supprimée (GRC, Services d'épuration des dossiers et des réhabilitations, C.P. 8885, Ottawa (Ontario) K1G 3M8).
Une suspension du casier GARANTIRA-t-elle mon admission dans un pays étranger?	Non. Une suspension du casier ne garantit pas l'entrer dans un autre pays ou l'obtention d'un visa. Avant de partir, communiquez avec les autorités du pays en question pour savoir ce que vous devez faire pour y être admis. Les citoyens des États-Unis ou d'autres pays ne sont pas admissibles à une suspension du casier à moins d'avoir été déclarés coupables d'un crime au Canada.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier pour demander un passeport?	Non. Passeport Canada examine chaque demande de façon individuelle. Communiquez directement avec Passeport Canada pour connaître les exigences d'obtention d'un passeport.

Les 9 étapes de la demande de suspension du casier

Si vous êtes **admissible**, avez **purgé toutes vos peines** et avez **respecté le délai d'attente indiqué** (voir à la page 1), vous pouvez demander une suspension du casier. Voici les 9 étapes à suivre avec indication de la page où vous trouverez les instructions sur chacune de celles-ci :

ÉTAPE 1	Obtenez votre **casier judiciaire** (condamnations au criminel et libérations conditionnelles et inconditionnelles) de la GRC à Ottawa, et, au besoin, vos documents de **preuve de condamnation**.	**Voir à la page 4**
ÉTAPE 2	Obtenez vos **renseignements de la cour**, si nécessaire, en utilisant le formulaire se trouvant à la fin de ce guide.	**Voir à la page 5**
ÉTAPE 3	Obtenez votre **fiche de conduite militaire** *(uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces canadiennes).*	**Voir à la page 6**
ÉTAPE 4	Obtenez vos vérifications des **dossiers de la police locale** en utilisant le formulaire se trouvant à la fin de ce guide.	**Voir à la page 7**
ÉTAPE 5	Obtenez votre **preuve de citoyenneté** ou vos **documents d'immigration** *(si vous êtes né à l'étranger)*.	**Voir à la page 8**
ÉTAPE 6	Obtenez une **photocopie d'une pièce d'identité**.	**Voir à la page 8**
ÉTAPE 7	Remplissez le **formulaire de Demande de suspension du casier** *(répondez à toutes les questions)*.	**Voir à la page 9**
ÉTAPE 8	Remplissez le formulaire **Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue** *(complétez toutes les sections).*	**Voir à la page 10**
ÉTAPE 9	Complétez la **liste de vérification** et envoyez votre **demande accompagnée des documents** et du **droit de service de 631 $ CAN.**	**Voir à la page 10**

IMPORTANT : Faire une photocopie de tous vos documents à titre de référence.

ÉTAPE 1 Obtenez votre casier judiciaire

Communiquez avec le service de police de votre localité pour faire prendre vos empreintes digitales.
IMPORTANT : Il doit être clairement indiqué sur le formulaire d'empreintes que la raison de votre demande est pour présenter une demande de suspension du casier.

Envoyez le formulaire d'empreintes digitales et un chèque certifié, une traite bancaire ou un mandat postal de **25 $ CAN** à l'ordre du Receveur général du Canada à l'adresse suivante :

GRC, Service de triage de dactylogrammes civils, C.P. 8885, Ottawa (Ontario) K1G 3M8
Pour plus d'information, consultez le www.rcmp-grc.gc.ca ou composez 613 998-6362

Attendez de recevoir votre casier judiciaire de la GRC (condamnations au criminel, libérations conditionnelles ou inconditionnelles) ou une **attestation qu'aucun casier n'existe**.
La Commission des libérations conditionnelles du Canada acceptera l'un ou l'autre.

Vérifiez attentivement votre casier judiciaire pour vous assurer que toutes vos condamnations y apparaissent. Vous avez la responsabilité de veiller à ce que l'ensemble de vos condamnations soient présentées à la CLCC.

Si c'est le cas,
allez à l'**ÉTAPE 2**
à la page suivante

Sinon

Sans quoi, vous devez obtenir une **preuve de condamnation** pour chaque condamnation qui ne figure pas dans votre casier judiciaire. Communiquez pour cela avec la cour où votre cause a été entendue ou le service de police qui a procédé à votre arrestation.

La preuve de condamnation **doit** inclure les renseignements suivants :

- **Date :** la date et la cour qui a déterminé la peine
- **Infraction :** l'infraction dont vous avez été déclaré coupable
- **Peine :** la peine qui a été imposée
- Service de police ayant procédé à votre arrestation

Si la cour et le service de police n'ont aucun dossier de vos condamnations, demandez-le par écrit et téléphonez la **ligne d'aide** de la Commission des libérations conditionnelles du Canada **au 1-800-874-2652** pour obtenir de l'aide.

ÉTAPE 2 Obtenez vos renseignements de la cour

Vous aurez à obtenir des renseignements supplémentaires de la cour SI VOUS N'AVEZ PAS votre preuve de paiement et la date du paiement final pour vos amendes, suramendes, ordonnances de restitution[1] ou tout dédommagement. Aussi, la **méthode de poursuite** pour chaque condamnation (infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou par voie de mise en accusation) est ce qui détermine votre admissibilité à une suspension du casier (5 ou 10 ans), et détermine aussi la façon dont la demande est traitée. **Si ces informations ne sont pas fournies**, votre dossier sera considéré selon la période d'attente la plus longue pour le type d'infraction en question.

Répondez aux questions 1 à 6 du **formulaire Renseignements de la cour** qui se trouve à la fin de ce guide. Faites d'abord des copies du formulaire au cas où vous ayez à le remettre à plusieurs cours.

Communiquez avec la cour qui a entendu votre cause.
Si vous avez été condamné par plusieurs cours, vous devez communiquez avec chacune d'elles pour faire remplir ce formulaire. Remettez à chaque cour une photocopie de votre casier judiciaire et faites remplir la partie du formulaire intitulée « **Réservé à l'usage de la cour** ».

IMPORTANT! Assurez-vous que chaque cour :

- **fournit toute l'information** demandée dans la partie « Réservé à l'usage de la cour »;
- **signe et appose la date** sur le formulaire;
- **appose le sceau ou timbre officiel** de la cour sur le formulaire;
- **vous remet 2 copies de tous vos documents judiciaires** afin que vous ayez une copie supplémentaire pour vous au cas où vous en auriez besoin dans l'avenir (par exemple pour aller à l'étranger). Il est plus facile d'obtenir une copie maintenant.

Comparez l'information qui figure sur le formulaire Renseignements de la cour et celle de votre casier judiciaire et vérifiez :

- S'il y a des différences entre l'information qui se trouve sur le formulaire Renseignements de la cour et celle contenue dans votre casier judiciaire, ou si la cour a un dossier de condamnation qui n'apparaît pas à votre casier judiciaire, demandez-lui une **preuve de condamnation.** Voir **Preuve de condamnation** à l'**ÉTAPE 1.**

[1] Si on vous a ordonné de restituer de l'argent à une personne ou à une entité, il se peut que les tribunaux ne soient pas capables de confirmer que vous avez payé (si c'est le cas, appelez la CLCC au 1-800-874-2652).

ÉTAPE 3 Obtenez votre fiche de conduite militaire

(uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces canadiennes)

➔ **SI VOUS** N'ÊTES PAS et N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ un membre des Forces canadiennes, **allez à l'ÉTAPE 4** à la page suivante.

➔ **SI VOUS** ÊTES OU AVEZ ÉTÉ un membre des Forces canadiennes (membre régulier ou réserviste), vous devez obtenir une copie certifiée, signée et datée de votre **fiche de conduite militaire** en communiquant avec le service indiqué ci-dessous. Si aucune fiche n'existe, vous devez fournir une lettre signée par votre commandant divisionnaire, attestant qu'aucune fiche de conduite militaire n'existe.

MEMBRES RÉGULIERS :

› **Si vous avez quitté il y a moins de 5 ans**, obtenez ce document auprès du DACM :

DACM 4
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

› **Si vous avez quitté il y a plus de 5 ans**, obtenez ce document auprès de la Section des dossiers du personnel :

Section des dossiers du personnel
Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

RÉSERVISTES :

› **Si vous avez quitté il y a moins de 3 ans**, obtenez ce document auprès du commandant de votre dernière affectation ou unité.

› **Si vous avez quitté il y a plus de 3 ans**, obtenez ce document auprès de la Section des dossiers du personnel :

Section des dossiers du personnel
Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

IMPORTANT!

› Joignez à votre demande toute la correspondance provenant de votre commandant, de la Défense nationale ou des Archives nationales.

› Pour les **membres actuels**, la fiche de conduite militaire doit être certifiée, signée et datée par votre commandant et n'est **valide que pendant 6 mois** après la date de délivrance.

› Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants dans votre demande d'une fiche de conduite militaire :

- ✓ la raison de votre demande, soit une demande de suspension du casier;
- ✓ vos prénom et nom de famille (s'ils ont changés par la suite, ceux que vous avez utilisés au moment de la perpétration de l'infraction);
- ✓ votre date de naissance;
- ✓ votre numéro d'identification ou de service militaire;
- ✓ votre signature;
- ✓ vos dates d'enrôlement et de libération.

ÉTAPE 4 Obtenez vos vérifications des dossiers de la police locale

➔ Vous devez obtenir une **vérification des dossiers de la police locale de :**

- la ville ou localité où vous habitez actuellement (votre adresse actuelle) **ET**
- chaque ville ou localité où vous avez habité au cours des 5 dernières années (si vous y avez habité **au moins 3 mois**).

IMPORTANT : La vérification des dossiers de la police locale est seulement **valide pendant 6 mois** après la date de délivrance.

Voici comment obtenir une vérification des dossiers de la police locale

Répondez à TOUTES les questions de la page 1 du **formulaire Vérification des dossiers de la police locale** qui se trouve à la fin de ce guide. Faites une photocopie pour chaque service de police avec lequel vous devez communiquer.

Communiquez avec le service de police de la localité où vous habitez actuellement et avec celui dans chacune des localités où vous avez demeuré au cours des 5 dernières années. La vérification doit être effectuée par le service de police responsable dans chacun des endroits. Si vous êtes incertain du service de police à contacter, demander à celui de votre localité actuelle.

Même si vous avez vécu à l'extérieur du Canada, vous devez communiquer avec le service de police de la localité à l'étranger où vous avez habité. Si ce service de police n'est pas en mesure de compléter le formulaire, une lettre signée de leur part confirmant que vous êtes de bonne conduite sera acceptée. Si ce document a été rédigé dans une langue étrangère, vous devez le faire traduire en français ou en anglais, puis soumettre les versions originales et traduites avec votre formulaire de demande.

Montrez à chaque service de police local votre casier judiciaire et demandez-lui de remplir la partie du formulaire Vérification des dossiers de la police locale intitulée « Réservée à la police » à la page 2 du formulaire.

Vous devrez montrer une pièce d'identité avec photo et une autre pièce d'identité (communiquez auparavant avec le service de police local pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées).

IMPORTANT!

Assurez-vous que chaque service de police indique les renseignements suivants sur chaque **formulaire Vérification des dossiers de la police locale**, sinon la Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera le formulaire :

- tous les renseignements exigés dans la partie « **Réservé à la police** » au verso du formulaire;
- la signature d'un représentant du service de police local et la date;
- le sceau ou timbre officiel du service de police local.

ÉTAPE 5 Obtenez votre preuve de citoyenneté ou vos documents d'immigration

→ **SI VOUS** êtes né **AU** Canada **OU** ne vivez PAS actuellement au Canada, vous n'avez pas besoin d'obtenir une preuve de citoyenneté ou des documents d'immigration. **Allez à l'ÉTAPE 6** ci-dessous.

Si vous **n'êtes pas né au Canada** ET **que vous vivez actuellement au Canada,**

vous devez joindre à votre demande une photocopie de vos documents d'immigration officiels et valides.

Si vous vivez au Canada **sans statut d'immigration**,

vous devez le confirmer en joignant à votre demande une photocopie d'un document officiel.

IMPORTANT!

Les documents expirés ne sont pas acceptés

Si vos documents **expirent** pendant que la Commission des libérations conditionnelles du Canada étudie votre demande, vous devez fournir une photocopie à jour et valide, ou votre demande sera mise en attente.

N'ENVOYEZ PAS de documents d'immigration originaux, ENVOYEZ seulement des photocopies de vos documents d'immigration.

ÉTAPE 6 Obtenez une photocopie d'une pièce d'identité

Avec votre demande de suspension du casier, vous devez présenter une photocopie d'un document à l'appui de votre identité et sur lequel doit figurer votre nom, votre date de naissance et votre signature. Ce document doit être émis par le gouvernement fédéral, provincial ou municipal.

ÉTAPE 7 Remplissez le formulaire Demande de suspension du casier

➔ **POUR FAIRE UNE DEMANDE**, vous devez remplir le formulaire qui se trouve à la fin de ce guide.

IMPORTANT : La Demande n'est **valide que pendant 6 mois** seulement après la date de signature.

Répondez à TOUTES les questions du formulaire de demande.

Répondez aux questions sur les deux côtés du formulaire. Sans quoi, la Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera la demande et tous les documents. Écrivez en LETTRES MOULÉES à l'encre bleue ou noire seulement.

S'il n'y a pas assez d'espace pour fournir toute l'information demandée, joignez au formulaire d'autres pages renfermant cette information.

Assurez-vous d'inclure le droit de service de 631 $ CAN pour le traitement de la demande sous forme de chèque certifié, de mandat postal ou de traite bancaire à l'ordre du Receveur général du Canada. La Commission des libérations conditionnelles du Canada n'accepte pas les chèques personnels. N'envoyez pas d'argent comptant.

IMPORTANT!

Avant de poster votre demande, assurez-vous d'avoir :

- répondu à toutes les questions sur les deux côtés du formulaire;
- répondu à toutes les questions complètement et honnêtement;
- signé le formulaire et y avoir indiqué (apposé) la date. Le formulaire doit être signé par le demandeur;
- inclus le droit de service de 631 $ CAN payables au Receveur général du Canada;
- photocopié tous les documents de votre demande pour vos dossiers et à titre de référence.

Si vous changez d'adresse...

IMPORTANT : La Commission des libérations conditionnelles du Canada doit pouvoir entrer directement en contact avec vous. S'il est impossible de communiquer avec vous ou de vérifier les renseignements ou les documents que vous avez fournis, il se peut que votre demande ne puisse pas être traitée. Si vous changez d'adresse postale après avoir envoyé votre demande, vous devez donc écrire à la Commission des libérations conditionnelles du Canada pour l'informer de votre nouvelle adresse. Assurez-vous d'indiquer :

- votre nom;
- votre nouvelle adresse postale;
- votre numéro de référence personnel pour la demande;
- votre signature. Comme demandeur, vous devez signer le formulaire.

Envoyez la lettre à : Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

À la suite de l'obtention d'une suspension du casier, vous devez aviser la CLCC de votre changement d'adresse.

ÉTAPE 8 Remplissez le formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur le casier judiciaire*, vous devez clairement expliquer en quoi le fait d'obtenir une suspension de casier judiciaire vous apporterait un **bénéfice mesurable ET** soutiendrait votre **réadaptation au sein de la société** en tant que citoyen respectueux des lois.

Remplissez TOUTES les sections du **formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue**, qui figure à la fin du présent Guide. Si vous négligez de remplir toutes les sections, la CLCC vous retournera votre demande.

Si vous manquez de place pour inscrire toutes les informations requises, veuillez simplement joindre des feuilles au formulaire.

ÉTAPE 9 Cochez cette liste de vérification avant d'envoyer votre demande!

Conservez pour vous-même une photocopie de chaque document que vous soumettez à la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

LISTE DE VÉRIFICATION :

Avez-vous joint ces documents à votre demande de suspension du casier?

1.	Les originaux du **casier judiciaire** ou de **l'attestation qu'aucun casier n'existe** ET la **preuve de condamnation**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 1)	☐
2.	L'original du **formulaire Renseignements de la cour** (expliqué à l'étape 2)	☐
3.	L'original de la **fiche de conduite militaire**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 3)	☐
4.	L'original ou les originaux du formulaire **Vérification des dossiers de la police locale** (expliqué à l'étape 4)	☐
5.	Une photocopie de la **preuve de citoyenneté** ou des **documents d'immigration**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 5)	☐
6.	Une photocopie de votre **pièce d'identité** (expliqué à l'étape 6)	☐
7.	L'original du **formulaire Demande de suspension du casier** (expliqué à l'étape 7)	☐
8.	Formulaire **Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue** (expliqué à l'étape 8)	☐
9.	Le **droit de service de 631 $ CAN pour le traitement de la demande** (expliqué à l'étape 9)	☐

→ **Envoyez le formulaire de demande, le droit de service de 631 $ CAN** (payables au Receveur général du Canada) et tous les documents officiels (originaux seulement) à la CLCC à l'adresse suivante :

Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

Protégé une fois rempli

Renseignements de la cour

Pour une demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

1. **Quel est votre nom légal au complet?** (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2.)

   Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

2. **Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus?**

   NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande de suspension du casier vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	Prénom(s) utilisé(s) par le passé

3. **Quel est votre sexe?** HOMME ☐ FEMME ☐ 4. **Quelle est votre date de naissance?** A A A A M M J J

PARTIE B : COORDONNÉES – Vous devez répondre à toutes les questions.

5. **Quelle est votre adresse postale?**

   _____

   _____

   Appartement/Numéro et rue Ville Province Code postal Pays

6. **Quel est votre numéro de téléphone?** (_____) _____ - _____

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. N'ÉCRIVEZ PAS DANS CETTE PARTIE.

Nom et adresse de la cour : Numéro de téléphone : (_____) _____ - _____

_____

Nom de la cour Adresse Ville Province Code postal

RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS – RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. N'ÉCRIVEZ PAS DANS CETTE PARTIE.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 1

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine (A A A A M M J J)

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer Nº de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ NON ☐ OUI

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du **dernier** paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? _____ $

☐ **Nos dossiers ont été détruits,**
toutefois, nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas de **montants en souffrance** en ce qui concerne ce cas.

Suite au verso →

Protégé une fois rempli

Renseignements de la cour

Pour une demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – VOUS DEVEZ FOURNIR CETTE INFORMATION.

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant sur le premier côté de ce formulaire :

Nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS – RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. N'ÉCRIVEZ PAS DANS CETTE PARTIE.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 2

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine (A A A A M M J J)

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer Nº de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ NON ☐ OUI

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du **dernier** paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? _____ $

☐ **Nos dossiers ont été détruits,**
toutefois, nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas de **montants en souffrance** en ce qui concerne ce cas.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 3

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine (A A A A M M J J)

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer Nº de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ NON ☐ OUI

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du **dernier** paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? _____ $

☐ **Nos dossiers ont été détruits,**
toutefois, nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas de **montants en souffrance** en ce qui concerne ce cas.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 4

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine (A A A A M M J J)

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer Nº de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ NON ☐ OUI

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du **dernier** paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? _____ $

☐ **Nos dossiers ont été détruits,**
toutefois, nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas de **montants en souffrance** en ce qui concerne ce cas.

AUTORISATION DE LA COUR – Veuillez signer et estampiller ce formulaire et y apposer la date.

Nom de l'agent autorisé de la cour : _____

Signature : _____

Date : A A A A M M J J

Veuillez apposer ici le sceau ou le timbre de la cour

Protégé une fois rempli

Vérification des dossiers de la police locale

Pour une demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

1. **Quel est votre nom légal au complet?** (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2.)

   Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

2. **Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus?**

   NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	Prénom(s) utilisé(s) par le passé

3. **Quel est votre sexe?** HOMME ☐ FEMME ☐

4. **Quelle est votre date de naissance?** A A A A M M J J

5. **Avez-vous un permis de conduire?** NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, quel est le numéro de votre permis de conduire?

   Numéro : _____ Province : _____

PARTIE B : RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE – Vous devez répondre à toutes les questions.

6. **Quelle est votre adresse postale?**

   _____

   _____

   Appartement/Numéro et rue Ville Province Code postal Pays

7. **Quel est votre numéro de téléphone?** (_____) _____ - _____

8. **Où avez-vous vécu au cours des 5 dernières années?** Veuillez inclure votre adresse actuelle. **Les numéros de cases postales ne sont pas acceptés.**

Nº d'appartement/nº civique et nom de la rue	Ville	Province	Pays	Du (A A A A M M)	Au (A A A A M M)
Adresse actuelle					Actuellement
Adresse antérieure					
Adresse antérieure					
Adresse antérieure					

PARTIE C : AUTORISATION DU DEMANDEUR – Vous devez signer cette partie et indiquer la date.

9. **Vous devez indiquer le nom du service de police et <u>vous</u> devez signer le formulaire et indiquer la date.**

   J'autorise par la présente (indiquez le nom du service de police) _____ à communiquer à la Commission nationale des libérations conditionnelles les renseignements que la police est autorisée à communiquer.

   Signez ici : _____ Date : A A A A M M J J

   (signature du demandeur)

10. **Demandez au service de police de remplir le <u>deuxième côté</u> de ce formulaire.** Joignez ce formulaire à votre demande de suspension du casier **après avoir rempli** le premier côté et avoir fait remplir le deuxième côté par **le service de police.**

Suite au verso →

Protégé une fois rempli

Vérification des dossiers de la police locale

Pour une demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE D : RÉSERVÉE À LA POLICE. N'ÉCRIVEZ PAS DANS CETTE PARTIE.

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant au recto de ce formulaire :

Nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

Y a-t-il d'autres condamnations à part celles qui figurent au CIPC? ☐ NON ☐ OUI

Condamnation(s) autre(s) que celle(s) figurant au CIPC

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Service de police qui a procédé à l'arrestation	Date de détermination de la peine (A A A A M M J J)

Indiquez tous les renseignements relatifs aux incidents pour lesquels la police est intervenue et toutes les accusations, indépendamment de la décision rendue, y compris les condamnations/accusations de ressort provincial.

Nature de l'incident	Résultat	Numéro du dossier	Date de l'incident (A A A A M M J J)

Renseignements sur le représentant du service de police :

Nom du service de police : _____

Nom du représentant du service de police : _____ Numéro de téléphone : (_____) _____ - _____

Signature : _____

Date : A A A A M M J J

Réservé à l'usage interne

Veuillez apposer ici le sceau ou le timbre du service de police

Protégé une fois rempli

Formulaire de demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

1. **Quel est votre nom légal au complet?** (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2.)

   Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

2. **Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus?**

   NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	Prénom(s) utilisé(s) par le passé

3. **Quel est votre sexe?** HOMME ☐ FEMME ☐

4. **Quelle est votre date de naissance?** A A A A M M J J

5. **Êtes-vous né au Canada?** NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu NON, consultez l'ÉTAPE 5 du Guide de demande.

6. **Avez-vous un permis de conduire?** NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, quel est le numéro de votre permis de conduire?

   Numéro : _____ Province : _____

7. **Avez-vous un emploi?** NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, qui est votre employeur?

   Nom de l'employeur : _____

PARTIE B : RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE – Vous devez répondre à toutes les questions.

8. **Quelle est votre adresse postale?**
   (Toute information reliée à une décision sera envoyée à cette adresse)

   _____

   _____

   Appartement/Numéro et rue Ville Province Code postal Pays

9. **Voulez-vous recevoir les renseignements en anglais ou en français?** Anglais ☐ Français ☐

10. **Où avez-vous vécu au cours des 10 dernières années?** Veuillez inclure votre adresse actuelle. **Les numéros de cases postales ne sont pas acceptés.**

Nº d'appartement/nº civique et nom de la rue	Ville	Province	Pays	De (A A A A M M)	Au (A A A A M M)
Adresse actuelle					Actuellement
Adresse antérieure					
Adresse antérieure					
Adresse antérieure					
Adresse antérieure					

Suite au verso →

Protégé une fois rempli

Formulaire de demande de suspension du casier

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – VOUS DEVEZ FOURNIR CETTE INFORMATION.

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant au premier côté de ce formulaire :

Nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

COORDONNÉES – Vous devez répondre à toutes les questions afin que la Commission des libérations conditionnelles du Canada puisse vous rejoindre directement.

11. Numéro de téléphone : (_____) _____ - _____ → Pouvons-nous laisser un message vocal? OUI ☐ NON ☐

Si vous n'avez pas de téléphone, indiquer une adresse postale : _____

12. **Pouvons-nous communiquer avec une autre personne à propos de votre demande?**

NON ☐ OUI ☐ → Si vous avez répondu OUI, veuillez indiquer le nom et le numéro de téléphone de cette personne :

Nom : _____ Numéro de téléphone : (_____) _____ - _____

13. **Avez-vous déjà été un membre des Forces canadiennes?**

☐ NON ☐ OUI – par le passé ☐ OUI – actuellement ☐ OUI – réserviste actuel ou passé

Si vous avez répondu **OUI,** consultez l'étape 3 du Guide de demande de suspension du casier et fournissez les renseignements demandés ci-dessous.

Numéro d'identification du service militaire : _____

Date d'enrôlement : A A A A M M J J Date de libération : A A A A M M J J

Veuillez indiquer l'adresse postale complète de votre unité (il se pourrait qu'on communique avec votre commandant).

Nom de l'unité | Nom de la sous-unité | Adresse ou case postale | Ville | Province | Code postal

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDAMNATIONS – Vous devez répondre à toutes les questions.

14. **Y a-t-il d'autres condamnations qui ne figurent pas dans votre casier judiciaire?**

NON ☐ OUI ☐ → Si OUI, donner les détails ci-dessous :

Infraction	Police qui a fait l'arrestation	Peine	Date	Cour (rue, ville et province)
Infraction	Police qui a fait l'arrestation	Peine	Date	Cour (rue, ville et province)
Infraction	Police qui a fait l'arrestation	Peine	Date	Cour (rue, ville et province)

AUTORISATION DU DEMANDEUR – Vous devez répondre à toutes les questions.

15. Les renseignements que vous fournissez dans cette demande de suspension du casier sont recueillis en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* afin de traiter votre demande de suspension du casier. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels PBC PPU 010. Les renseignements personnels que vous communiquez ou qui sont fournis durant notre enquête sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous pouvez avoir accès à cette information, et en vérifier l'exactitude en faisant la demande par écrit au coordonateur de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 410, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Les renseignements personnels exclus, obtenus de partenaires externes dans le cadre du traitement de la demande ne peuvent être fournis.

Vous devez signer ce formulaire et y apposer la date pour confirmer ce qui suit : Je comprends que les renseignements peuvent être utilisés pour prendre une décision au sujet de la suspension du casier, pour mener des enquêtes et, sous forme sommaire, pour produire des rapports, contrôler la qualité et évaluer le rendement. J'autorise la divulgation de renseignements personnels à mon sujet avec les personnes associées au système judiciaire, tel que défini dans le *Code criminel*, dans la mesure où cela est jugé nécessaire pour mener l'enquête sur cette demande et prendre une décision au sujet de la suspension du casier.

Je confirme, les déclarations que j'ai faites dans cette demande sont vraies et complètes. Si votre signature n'a pas été apposée à la section d'autorisation, votre demande vous sera retournée comme incomplète.

Signez ici : _____ Date : A A A A M M J J

(Signature du demandeur)

Protégé une fois rempli

Formulaire Bénéfice mesurable/ Réadaptation soutenue

Pour une demande de suspension du casier.

Prière d'écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions. Veuillez joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Quels sont vos nom et prénom(s) officiels au long? (Vous devez également indiquer votre nom et votre date de naissance en haut de la page 2 du formulaire ainsi que sur toute autre feuille que vous y joindrez.)

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : A A A A M M J J Signature : _____

1. Expliquez clairement en quoi une suspension du casier vous apporterait un bénéfice mesurable et soutiendrait votre réadaptation au sein de la société en tant que citoyen respectueux des lois.

2. Décrivez tous les changements positifs que vous avez faits depuis votre condamnation dans le but d'améliorer votre situation. Joignez des documents à l'appui au besoin.

Suite au verso →

Protégé une fois rempli

Formulaire Bénéfice mesurable/ Réadaptation soutenue

Pour une demande de suspension du casier.

Prière d'écrire en lettres moulées, avec un stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions. Veuillez joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Indiquez les nom et prénom(s) officiels au long et la date de naissance fournis à la page 1 du présent formulaire.

Nom et prénom(s) officiels au long : _____

Date de naissance : A A A A M M J J

3. Renseignements sur la ou les infractions. Décrivez les circonstances entourant chaque infraction et expliquez comment et pourquoi vous l'avez commise.

4. Pour toute infraction à caractère sexuel, précisez l'âge de la victime. Fournissez toute documentation officielle dont vous disposez.

Notes

Notes

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à :

1-800-874-2652 (sans frais)
suspension@pbc-clcc.gc.ca
www.suspensionducasier.gc.ca